

## **5/01/2019 : VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION**

C'est toujours avec beaucoup d'émotion mais aussi de joie, que je vous accueille avec l'ensemble du conseil municipal, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je suis heureux d'ouvrir les portes de cette nouvelle année avec vous tous, réunis, et tout particulièrement les darnieulliennes et darnieulliens !

Merci d'avoir accepté de participer à cette cérémonie que je souhaite, comme d'habitude, simple et chaleureuse.

Que ce rassemblement inaugure une année qui, je l'espère, sera apaisée, une année plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme et en faisant confiance aux lendemains.

Construisons ensemble ce que nous voulons, en étant des acteurs citoyens.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un moment d'échanges et de convivialité.

Vous êtes venus en nombre et je vous en remercie car on sait à quoi s'attendre avec cette tradition dont certains estiment qu'elle est ringarde, démodée.

Il faut quitter son chez soi, bien au chaud, affronter les rigueurs de la météo, braver les intempéries, tout ça pour entendre pérorer le maire.

Désolé, vous allez y avoir droit, le maire que je suis va égrener la litanie de ce que le conseil municipal a fait durant l'année écoulée, c'est-à-dire, peu, par rapport à ce que l'on souhaitait, et de ce qu'il se propose de faire pendant l'année qui s'ouvre.

Bien sûr, cela va faire double emploi pour ceux qui ont lu le bulletin municipal... bulletin municipal, je dois le dire, qui, élaboré en 4 semaines a malgré tout, une certaine consistance !

Il y a des photos (215), il y a des articles (45) et j'en profite pour saluer et remercier particulièrement, puisqu'il est là, René Marquelet qui nous a offert, 5 jolis souvenirs de son enfance à Darnieulles sur les quatre derniers darnieulliens parus.

Le dernier sur « Le curé de mon village » avait obtenu l'approbation de notre Abbé Lambolez, qui malgré son âge (88 ans) est trop vite disparu.

A ce sujet, Didier Berthet, Evêque de Saint Dié nous a informé le 9 décembre à Chaumousey, que nous n'aurions plus de curé dans la paroisse.

Qu'advient-il du presbytère, nul ne le sait mais sachez qu'il appartient au diocèse qui veut garder un lieu de vie, communément appelé « maison paroissiale », visible, accueillant, nécessaire aux rencontres avec les familles.

Le presbytère actuel, ne s'y prête pas, d'après les dires d'un représentant de la commission diocésaine de l'immobilier.

Cette maison paroissiale devra être située au centre de la paroisse soit à Darnieulles, Uxegney ou Chaumousey, voilà ce que nous avons appris une semaine après le décès de notre abbé.

Si vous connaissez un local qui pourrait convenir sur une de nos trois communes, prenez contact avec la paroisse dont je me suis fait l'interprète ce jour.

Malgré la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, j'ai évoqué l'avenir de la paroisse avant de parler de notre bonne commune.

Je m'en excuse mais il est vrai que notre curé avait réussi à fédérer tous les villages de sa paroisse, grâce à son amour des fleurs.

Alors, que s'est-il passé en France en 2018... que l'on peut retenir ?

Ne parlons que d'un seul sujet qui est toujours d'actualité !

Le mouvement des gilets jaunes qui est parti de la contestation de la hausse des prix du carburant automobile.

C'est l'élément déclencheur qui a mis le feu aux poudres.

Ce mouvement doit être replacé dans un contexte beaucoup plus large.

D'abord un contexte économique.

C'est la dégradation du pouvoir d'achat et celle de la hausse continue de la fiscalité par le biais des impôts indirects.

Le budget voiture est important, il englobe, je l'ai déjà dit, le coût du carburant, le coût du contrôle technique, l'augmentation des amendes liées au système des radars automatisés, le 80 km/h.

Cela concerne 60% des Français qui utilisent leur voiture tous les jours... d'où l'emblème du fameux gilet jaune fluorescent, rendu obligatoire en 2008.

Et puis, il y a aussi d'autres taxes, le SMIC, les pensions de retraites, etc...

Il y a par ailleurs, la question emblématique de l'impôt sur la fortune.

Au final, c'est une question sociale qui est posée à travers la question fiscale.

C'est aussi une question morale qui débouche logiquement sur une question politique et sur l'interpellation directe du pouvoir.

Aujourd'hui, les gilets jaunes veulent exister et compter politiquement avec davantage de démocratie directe d'où la question du référendum d'initiative citoyenne.

Et pourquoi pas la formation d'une liste pour les élections européennes le 26 mai prochain... car c'est l'Union Européenne qui indirectement, nous dirige et pourtant il y a beaucoup à dire sur la bureaucratie européenne.

J'ai lu récemment un article très sérieux que je vous livre : « les réglementations européennes sont exagérément contraignantes, pourquoi légiférer sur la puissance maximale des aspirateurs ou sur la couleur du pain et des frites.

Un européen à peine réveillé mais bien régulé quitte son lit avec 5 directives sur les oreillers, 109 sur le contenu du dit oreiller, 11 sur les réveils matins et 135 sur les tables de chevet, 65 sur la salle de bains, 31 sur les brosses à dents, 172 sur les miroirs, 1246 sur le pain de son petit-déjeuner et 12653 sur le lait.

Cela conduit à une augmentation du coût de notre vie quotidienne et à une croissance qui manque d'énergie.

C'est l'Europe aux 10 000 fonctionnaires, payés chacun, 6500 euros en moyenne mensuellement et exonérés d'impôts que les Britanniques ont rejetés.

De plus en plus, le peuple se rebiffe contre la technocratie, la bureaucratie, les normes et standards européens qui lui renchérissent la vie... lorsqu'ils ne la lui pourrissent pas ! »

Je m'associe à cet article car comme dans un entonnoir, cela redescend jusque dans nos communes.

En 40 ans, le Journal Officiel est passé de 13 000 pages/an à 23 000 soit une augmentation de 75 % sans que les alternances droite-gauche n'y changent rien.

Une cinquantaine de lois sont votées en moyenne chaque année, chacune faisant une centaine de pages.

Encore une vérité et je m'arrête sur le sujet... On nous répète sans cesse que le diesel pollue, alors pourquoi continuez à laisser naviguer les 15 plus gros porte-conteneurs du monde qui souillent autant que l'ensemble du parc automobile mondial estimé à 760 millions de véhicules.

Le Monde, l'Europe, la France... Darnieulles : J'y viens !

En votant le budget communal le 6 avril dernier nous avons pensé obtenir quelques subventions de la part du Département et de l'Etat pour 3 projets dont l'un nous est imposé par la loi.

Il s'agit de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux avec un délai de trois ans pour se mettre en conformité.

Nous pensions également rénover une partie de notre éclairage public pour 70 000 euros cette année et équiper nos écoles de tableaux numériques interactif pour 8 000 euros.

La Préfecture, dans un courrier début septembre nous a informé, avec regret, qu'il n'était pas possible de nous aider, suite à une insuffisance de crédits.

Le Département par un courrier du 26 novembre, nous octroie 5904 euros pour des travaux d'accessibilités dont le plafond a été fixé à 36 900 euros alors qu'ils nous coûteront en réalité, 103 000 euros HT.

Nous avons toutefois, sans subventions, changé à l'école maternelle, les fenêtres, côté nord, installé des jeux de plein air, remplacé le copieur, peint une salle de classe.

A l'école élémentaire nous avons remplacé les volets roulants de chaque classe.

Puisque je suis à l'école, je peux vous dire que l'on a effectué une mesure obligatoire de présence ou pas de radon du 5 février au 24 avril et comme nous sommes à moins de 400 becquerels/m<sup>3</sup>, aucune mesure corrective n'est à envisager.

La prochaine mesure est programmée dans 10 ans.

Continuons avec l'école où le 13 février, l'inspection académique nous informait de la suppression d'un poste d'enseignant à l'élémentaire pour la rentrée de septembre 2018.

C'est chose faite avec seulement trois élèves en moins qui ont eu comme conséquence la suppression d'une classe.

Rebelote avec dernièrement la visite de Mme Bizé, inspectrice de l'éducation nationale qui nous fait du chantage pour arriver à ses fins, c'est-à-dire, diminuer les coûts de fonctionnement du ministère.

« Monsieur le maire, les effectifs tendant à diminuer, je vous propose de ne garder qu'une seule directrice, auquel cas, il n'y aura pas de fermeture de classe.

Dans le cas contraire, si vous conservez les deux directrices, on envisagera peut-être une fermeture de classe à la rentrée prochaine ou la suivante, tout dépendra des effectifs ! »

Autre question, mais celle-ci posée par nos enseignantes de l'école élémentaire.

Les enfants sont plus attentifs et disposent à travailler le matin que l'après-midi, aussi elles proposent de nouveaux horaires : 8h30/12h00 et 13h30/16h00 au lieu de 8h30/11h30 et 13h30/16h30.

On réduit la pause de midi sur une heure et demie au lieu de deux heures et on quitte à 16h00 au lieu de 16h30.

La commission scolaire étendue à tout le conseil municipal s'est réunie le 18 décembre et a analysé les tenants et les aboutissants d'un tel changement d'horaires.

Il faut prendre en compte les avis du personnel communal affecté à l'école, les enseignants de la maternelle mais aussi les parents d'élèves dont certains devront laisser leurs enfants ½ heure de plus à la garderie, moyennant finances.

La commission scolaire s'exprimera au prochain conseil municipal avant que ce dernier prenne une décision définitive sur ces deux questions.

Restons proche de l'école avec un chêne abattu en juin dernier.

Il était couvert de chenilles processionnaires qui apportent avec leurs millions de poils urticants un vrai danger pour les humains et les animaux.

Ma petite fille de deux ans et la compagne de mon fils Lionel ont été victimes de ces chenilles dans un parc de loisirs au Luxembourg, la même semaine que l'abattage de ce chêne que j'admirais beaucoup.

Aussi, J'ai eu l'occasion de voir une photo de ma petite fille, la peau était couverte de taches rouges et les démangeaisons ont été sévères.

Il y a une quinzaine de jours, sur les conseils de Romaric Tisserant, trois arbustes ont été repiqués à la place et vont donner de magnifiques feuillages ... s'ils ne sont pas coupés auparavant par des vandales : on a planté un érable, un prunus royal et un liquidambar.

Eh oui, le vandalisme est présent dans la commune, pas plus ni moins que dans d'autres villages mais les conséquences peuvent prendre des proportions que l'auteur soupçonne ou pas et je pense en premier lieu aux deux robinets démontés au cimetière cet été.

Résultat : on va installer deux bornes fontaines à volant, c'est moins pratique car il faudra tourner la manivelle pour obtenir de l'eau mais on ne peut pas continuer à vivre avec la crainte.

Et les vols au cimetière, les témoignages que l'on recueille en mairie sont poignants, comment peut-on piller des objets sur une tombe ?

Le voleur ne doit pas avoir de cœur pour commettre ces méfaits.

Je sais que la gendarmerie patrouille régulièrement et elle arrivera bien, un jour ou une nuit à tomber sur le ou les délinquants, du moins je l'espère !

Qu'avons-nous fait cette année ?

Notre personnel technique a rafraîchi le salon d'honneur de la mairie et nous en avons profité pour installer un vidéoprojecteur.

On a aménagé autour du monument aux morts et on a acheté un nouveau tracteur d'une puissance de 39 chevaux qui convient parfaitement à notre personnel technique.

On a installé aussi de nouvelles décorations de Noël et tout ce que je viens d'énumérer nous aura coûté grosso-modo 100 000 euros.

Actuellement, notre personnel technique remplace les derniers compteurs d'eau (il y en avait 70 à remplacer), qui feront l'objet d'une auto-relève dès l'an prochain.

C'est donc au total, 700 compteurs qui auront été changés ces dernières années.

Puisque je suis dans le service de l'eau, j'y reste en vous informant que c'est la dernière année que nous maîtrisons celui-ci.

L'an prochain, si vous avez une fuite d'eau, il faudra vous adresser à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, c'est la loi NOTRe qui l'a voulu ainsi !

Et je ne sais pas à combien sera le prix du m<sup>3</sup> d'eau consommé, certainement plus qu'aujourd'hui.

Il varie de 1 euro à 6 euros actuellement sur les 78 communes de l'Agglomération.

Nous sommes à 1,42 euros HT, soit 1,67 euros HT si on y ajoute l'abonnement sur Darnieulles.

En évoquant les fuites d'eau, on a cherché pendant de longues semaines, je dirai mieux, pendant des mois, une importante fuite d'eau décelée finalement, c'est un comble, face au domicile de Noël Bonmarchand, un de nos fontainiers.

Cette fuite débitait environ, 60 m<sup>3</sup> / jour soit un tiers de notre consommation journalière.

Autre service que nous n'assumerons plus, c'est l'assainissement dont la compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Si vous avez un égout bouché, il faudra vous adresser, comme d'habitude à la Lyonnaise des Eaux, à qui, une délégation de service public a été transmise par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Darnieulles-Uxegney jusqu'à la fin 2024.

Les numéros de téléphone sont dans le bulletin municipal, en page 36, dans l'article du SIADU, qui je le précise est donc dissous depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Fini, le petit café du matin, dans les locaux du SIADU pour Bienvenu Ruggeri et Philippe Retournard respectivement président et vice-président d'un syndicat créé en 1974 par Pierre Prétot, maire de Darnieulles et Fernand Durin, maire d'Uxegney.

Je plaisante, bien sûr, car je sais que l'assainissement leur prenait beaucoup de temps et les reproches étaient plus importants que les compliments.

Le lendemain de Noël, le syndicat avait encore une dernière réunion pour solder les comptes.

J'ai parlé de l'eau et de l'assainissement, parlons de la forêt et de son budget qui est à présent intégré dans le compte communal.

Les recettes sont plus importantes que les dépenses et c'est tant mieux, pourvu que ça dure !

La chasse est liée à la forêt, là aussi, le bail de 9 ans signé avec Eric Goubanoff à la Grande Forêt a explosé mais dans le bon sens pour nous. De 600 euros il est passé à 1700 euros annuel et il n'était pas le seul à proposer un montant pareil.

Il faut croire que la chasse est de nos jours, un loisir très recherché, car ils étaient 5 à nous faire une offre de même valeur.

Nous avons acheté une parcelle boisée sur Bocquegney d'une surface de 10 a 54 ca, que l'on nous a proposé 421 euros. Pourquoi ?

Tout simplement parce qu'elle est située vis-à-vis de notre surpresseur installé près de la voie bétonnée, à la frontière avec Bocquegney. Servira-t-elle un jour, pourquoi pas, il est bon parfois de savoir anticiper !

J'ai pris un arrêté qui concerne l'environnement et je demande à chacun de vous, de participer à cet effort collectif en maintenant propre, sa partie de trottoir et son caniveau au droit de sa façade.

Je l'ai pris car de nouvelles dispositions légales réglementent l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les techniques alternatives mises en œuvre par la commune sont plus respectueuses de l'environnement mais les résultats obtenus sont moins flagrants, cela repousse beaucoup plus vite et donc il faut intervenir plus souvent.

Voilà pourquoi, cet hiver, on va essayer de trouver une personne, la perle rare, motivée, dynamique, qui pourrait devenir par la suite, titulaire de son poste.

Et puis, tous les sondages montrent que les actions d'amélioration du cadre de vie des habitants constituent un élément fort d'attractivité.

Agir sur le cadre de vie des habitants, c'est encourager la venue de nouveaux résidents.

La propreté du village, son fleurissement, doit être la préoccupation de chacun.

De belles jardinières de fleurs, des balconnières en façades, c'est tout de même plus attractif et plus valorisant que des canettes de bière ou des paquets de



cigarettes en bord de routes ou des poubelles à l'abandon, sorties trop tôt ou rentrées trop tard.

La propreté des rues demande un effort de tous.

Il y a aussi des comportements détestables.

Comme dans d'autres communes on déplore un individualisme dérangeant.

Un chien divague ou aboie et dérange tout un quartier, le brûlage des déchets verts enfume tous les voisins, les tondeuses à gazon s'en donnent à cœur joie au mépris des arrêtés préfectoraux, la réponse est toujours la même « je m'en fous ! ».

Cet individualisme qui va à l'encontre de la loi ne peut pas et ne doit pas être supporté par ceux qui en sont les victimes et encore moins toléré par les élus.

Notre commune a la particularité de nous proposer la campagne et ses avantages.

Il se développe grâce aux efforts consentis en continu pour économiser, bien dépenser, sans pour autant endetter au-delà du raisonnable, les générations futures.

Il fait bon y vivre au quotidien.

Alors, ne laissons pas gâcher ces aspects positifs par la négligence ou l'irrespect de quelques-uns !

Pèle mèle, concernant 2018, sur proposition de Maryanne, conseillère municipale, on a décidé de donner le nom de Nicole Chagué à la salle du Dojo.

Nicole Chagué a introduit le judo en 1974 et a contribué à la création du club en 1976 avec René André comme président.

Je pense que depuis tout là-haut, tous deux ne doivent pas être mécontents de ce que la commune a pu investir pour le club, tenu aujourd'hui, avec sérieux par Sylvain Demange.

Puisque le dojo est voisin à la bibliothèque, je vous invite à fréquenter celle-ci et pourquoi pas, avec assiduité.

Aujourd'hui, on compte 179 lecteurs adultes et 64 enfants qui viennent régulièrement consulter les 2942 livres à leur disposition.

Si les élèves en profitent pendant le temps scolaire, vous pouvez fouiller sur les différentes étagères, le mercredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à midi ... il y en a pour tous les goûts, c'est gratuit et les bénévoles sauront vous renseigner !

Encore une fois nous n'avons pas augmenté nos taux communaux et c'est ainsi depuis de nombreuses années, malgré une réforme de la fiscalité il y a quelques temps.

Concernant la zone humide, proche des ateliers communaux, on défend toujours nos arguments, trois réunions ont eu lieu, la police de l'eau s'est déplacée à la deuxième et lors de la troisième, l'Agence de l'eau était là, ainsi que la commune d'Uxegney.

Le dossier est complexe mais on s'y accroche pour rendre la zone constructible.

2018 aura vu cinq employés communaux se remettre la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale, ils ont encore droit à toutes mes félicitations.

J'en profite pour remercier tout le personnel communal (technique, scolaire, administratif) qui est sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion communale.

Leur engagement, leur responsabilité et leur sens du service public sont souvent salués par nos concitoyens.

2018 aura vu aussi la nomination du capitaine David Bonnard qui habite notre commune, comme chef du centre d'incendie et de secours de Golbey.

J'ai assisté à une belle passation de commandement le 22 juin dernier entre lui et Joël Didelot et je lui souhaite plein succès dans cette unité golbéenne.

Un autre pompier a eu une promotion lors de la dernière Sainte Barbe, c'est Sébastien Baillet qui de Sergent-Chef est passé Adjudant. Félicitations à lui !

2018 aura vu aussi 14 habitations changées de propriétaires et trois parcelles ont été vendues pour des constructions prochaines.

Je me réjouis des efforts de chacun et chacune (communes, association, coopérative scolaire, parents d'élèves) pour avoir apporté sa contribution financière dans le projet de voyage de deux jours à Guédélon dans l'Yonne.

Cela s'est concrétisé les 24 et 25 mai et la moitié des élèves de l'école élémentaire (3 classes très exactement) ont pu découvrir le château en construction qui utilise des technologies anciennes telles qu'elles existaient entre la fin du 12<sup>ème</sup> siècle et le début du 14<sup>ème</sup> siècle.

Le chantier démarré en 1997 qui fait revivre le moyen âge doit se terminer en 2025 car le périmètre du château est tout de même de 150 mètres.

300 000 spectateurs le visitent chaque année et c'est le 2<sup>ème</sup> plus grand site visité en Bourgogne, après les Hospices de Beaune.

Je ne connais pas celui-ci, mais je pense le visiter cette année, c'est à une trentaine de kilomètres au sud-ouest d'Auxerre.

Je dois vous informer aussi que la déchetterie de Les Forges est devenue trop petite et le SICOVAD envisage de la déplacer.

Des recherches sont en cours pour un nouvel emplacement mais il souhaiterait que nous, habitants de Darnieulles, profitons plutôt de la déchetterie de Golbey.

Personnellement, c'est là que je vais et c'est mieux car c'est spacieux et avec une remorque, on ne rencontre aucune difficulté pour manœuvrer.

En 2018 on a eu de belles cérémonies devant le monument aux morts.

Le 8 mai a été rehaussé par la présence de Serge Létang, 98 ans, bon pied, bon œil, combattant volontaire qui fera la Campagne d'Italie, puis remontra vers le Nord par la vallée du Rhône pour terminer à Bregenz en Autriche.

Sa bravoure a été reconnue et récompensée par de nombreuses médailles et citations.

Un autre combattant, un ancien d'Afrique du Nord, a été récompensé de la Médaille Militaire par décret du 30 octobre 2018 et remise le 5 décembre dernier, à Epinal, il s'agit de René De Pédrini, plus connu sous le prénom de Pierre, qui est son deuxième prénom.

Cette médaille a pour devise « Valeur et Discipline » et c'est la troisième décoration française après la Légion d'Honneur et l'Ordre de la Libération.

Cette dernière n'a été attribuée qu'à 1061 personnes ou communes pour des hauts faits de guerre.

Instituée par Louis Napoléon, la Médaille Militaire entend récompenser les mérites des meilleurs soldats et sous-officiers.

Pour l'obtenir, il faut que votre demande ou celui qui vous propose cette médaille, parvienne jusqu'à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur et après enquête, si c'est accepté, vous oblige à la payer 43 euros.

Il faut savoir aussi que cette distinction vous donne droit à une indemnité de 4,57 euros/an ..., pardon, cela s'appelle un traitement ... qui vous permet de l'amortir en 9 ans et demi à moins que vous fassiez cadeau de ces 4, 57 euros annuels ... à la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire qui s'empresse de vous les réclamer.

Ce n'est pas tout, elle vous demande en plus, d'adhérer à cette association pour 25 euros/an.

Peu importe, le ou les options choisies, ce qui est dommage, c'est qu'il a dû attendre 61 ans pour la recevoir.

Encore toutes nos félicitations, Pierrot !

A cet instant, j'en profite pour féliciter également et publiquement Jean Luc Dron qui a reçu cette médaille militaire le 14 juillet 2017 pour toutes ses années de service dans l'armée et ses nombreuses missions extérieures.

Autre cérémonie empreinte de beaucoup d'émotions, le 11 novembre où l'on a commémoré le centenaire de l'armistice.

Devant le monument aux morts inauguré le 30 octobre 1921, 25 enfants de Darnieulles, morts pour la France sont inscrits sur celui-ci et ont été cités tout comme ont été nommés les 9 morts inscrits suite à la guerre de 1939/1945.

J'ai 71 ans et par leurs sacrifices, je n'ai pas connu la guerre, il est bon de le reconnaître et de le signaler de temps en temps !

Nous apprécions aussi les enseignantes et la quarantaine d'élèves qui participent à ces cérémonies.

C'est vraiment un plus pour nous et les enfants devant leurs parents mettent tout leur cœur dans l'interprétation des chants.

Merci beaucoup aussi au comité des fêtes qui prête un de ses chapiteaux quand le besoin s'en fait sentir ou quand on leur demande, même à quelques heures de la nécessité.

Exemple, lors de la Sainte Fleur ou de l'enterrement de monsieur l'abbé et j'en passe. Merci Manu et ton équipe !

Restons avec le comité des fêtes qui a organisé un joli défilé de St Nicolas, le public était nombreux et le temps était pour nous.

Je ne citerai pas toutes les autres manifestations du comité des fêtes car il y en a quasiment une par mois.

Il a même introduit la danse country, le jeudi dans notre salle des fêtes, que vous avez pu voir lors du défilé de St Nicolas.

Laissez-moi aussi évoquer une annexe du Comité des fêtes, on va dire comme ça, ce sont les activités proposées par Nicole Lévèque.

A-elle toute seule... mais animatrice d'un groupe de 10 à 15 personnes, elle occupe le 1<sup>er</sup> étage de la maison polyvalente et la salle de réunion de l'impasse des Corvées pour enseigner la peinture et le bricolage. Merci Nicole !

Merci à l'Amicale des retraités, ils sont 60 cotisants et profitent à leur bon vouloir des activités proposées : jeux de cartes, marches, resto chaque mois, voyage dans la région, repas choucroute à la salle des fêtes, repas de Noël à Bettegney- Saint-Brice.

Merci à l'AGVDU et sa présidente Françoise Huguel, elle aura 30 ans de présidence l'an prochain.

Son assemblée générale après un cours de gym fait qu'une nombreuse assistance est présente.

L'association des parents d'élèves a été reprise par une nouvelle présidente Emilie Piquard.

Le marché de Noël, le loto, la kermesse sont des manifestations incontournables et permettent d'engranger des bénéfices distribués aux deux écoles : 3700 euros cette année, ce qui n'est pas négligeable par les temps qui courent.

Je n'oublierai pas de citer l'association « Le point compté » qui discrètement poursuit son petit bonhomme de chemin.

Elle se réunit le troisième lundi du mois à la maison polyvalente pour un bon moment de convivialité. Merci aux trois responsables, Dominique, Danièle et Régine.

Une nouvelle association socioculturelle est née ou tout du moins a mis son siège social à Darnieulles, c'est l'association « Belle Epoque » tenue par son président Gilles Provin.

Ses activités sont nombreuses, vous en avez un aperçu dans le bulletin mais je retiendrai le voyage des CM2 à Verdun et d'un film qui en a découlé.

Je dois aussi vous parler de Marie Montémont-Terle, qui habite Rue de Mirecourt et qui a sollicité la commune pour utiliser la scène de la salle des fêtes le lundi soir.

Elle est présidente d'une association qui s'appelle « L'Ame en scène », c'est une troupe de théâtre composée de 6 personnes et qui n'a pas trouvée de locaux pour répéter sur Epinal.

Le conseil municipal a accepté sa demande ou en plus, elle souhaite accueillir des darnieulliens et darnieulliennes dans sa troupe. Avis aux amateurs !

Il me reste à citer les associations sportives, pétanque, judo, football, tennis.

La pétanque Club de l'Avière se porte toujours aussi bien avec les deux chevilles ouvrières que sont Jean Philippe Ferry et Christiane Gaulard, président et secrétaire depuis 30 ans.

Organiser des championnats départementaux est devenu monnaie courante, chez eux... preuve que les autorités départementales leur font entièrement confiance.

Et l'ES Avière, qui vient d'être récompensée du Label Argent féminin !

Ce label rempli de bonheur tout un club qui œuvre tous les jours dans l'intérêt du football avec également une première place actuellement en première division de district.

Bravo au président Voinchet mais aussi à Jean Pierre Prétot, conseiller municipal, qui est un de ses vice-présidents et aux 290 licenciés qui composent le club.

Il me reste à citer le judo-club de Darnieulles-Uxegney qui s'éclate dans le dojo Nicole Chagué depuis quelques années.

Quelques jeunes s'affirment dans les différentes compétitions qui ponctuent une saison.

Et puis, il ne faudrait pas oublier le taïso sous la houlette de Laurent, Damien et Karine.

Le Tennis club de l'Avière fait seul, son petit bonhomme de chemin.

Il veut rester un club local où le plaisir de jouer doit primer sur la compétition.

Ses tarifs restent attractifs car il ne veut pas s'affilier à la fédération française de tennis.

Terminons, non pas, par une association, mais par une société, celle de la chasse avec son président Stéphane Bellavista.

Composée d'une dizaine de chasseurs, elle régule le gibier dans nos prairies et nos forêts et j'en ai appris beaucoup sur la chasse, lors du dernier salon des collectionneurs et artistes locaux qui avait pour thème, la Chasse et la Pêche.

Méfiez-vous d'Internet qui dit tout et n'importe quoi et quand la réglementation évolue, elle n'efface pas la précédente.

C'est ce que j'ai appris lors de la rédaction du questionnaire lié à ce thème.

Un grand merci à Claudine Joffroy, responsable de ce salon qui y passe beaucoup de temps en préparation.

Elle a autour d'elle une équipe bien rodée.

Et puisque je parle de Claudine, elle anime aussi le CCAS qui vient de distribuer le colis de Noël à nos aînés dont je fais partie (169 colis distribués à domicile et 11 en maison de retraite).

A Darnieulles, vous avez toujours droit au colis et au repas.

Je rappelle qu'il faut être inscrit au minimum sur la liste électorale pour y avoir droit, sinon, comment voulez-vous que l'on vous connaisse si vous arrivez seulement sur la commune.

Une autre exposition a été magnifique, c'est celle mise en place par Maryanne Jeandemange, avec l'aval de la commune, sur la fin de la Grande Guerre. Elle a en tout point été réussie.

J'ai invité à la dernière minute l'AC67PP, l'Amicale de la Classe 67 des Portes de la Plaine qui a vu le jour à Darnieulles et a été enregistrée le 25 mai 2000 en Préfecture.

Elle permet à tous les conscrits censés venir de l'Ouest d'Epinal, nés en 1947 de se retrouver pour quelques sorties ou voyages conviviaux.

Encore deux choses à vous dire sur 2018 ! (On n'en est qu'à la 15<sup>ème</sup> page et il y en a 20)

Nous avons sollicité l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour un pré-diagnostic énergétique de la commune.

Au niveau de l'éclairage public, on a diminué nos consommations d'un tiers au niveau kwh et une sérieuse économie en argent, 16 823 euros en moins.

Nul doute que l'on doit continuer à installer des lampes à led sur tout notre éclairage public.

Dernière chose à vous dire sur notre population. C'est toujours chaque année, entre le 15 et 20 décembre, que l'INSEE nous communique notre nouvelle population.

Nous étions 1564 habitants en 2016, 1531 en 2017 et aujourd'hui nous sommes descendus à 1485 habitants, soit moins de 1500 habitants.

Je conteste ces chiffres car même si la population dans les Vosges diminue, ce n'est pas possible que l'on ait perdu 45 habitants entre 2017 et 2018, cela fait quasiment 80 habitants en 2 ans.

De plus, quand j'analyse les naissances et les décès sur ces deux dernières années, on arrive à 21 naissances et 14 décès.

Vraiment, je ne comprends pas !

Si je vous dis que l'année 2018 a été la plus chaude depuis 1900 et que l'on a retrouvé notre café Créma, j'aurai moi aussi bouclé la boucle de 2018.

De quoi sera fait 2019 ? Du prélèvement à la source ... mais encore ?

Au niveau travaux, il y a ceux qui ont déjà fait l'objet de subventions :

- La mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.
- Le remplacement de 70 lampes de notre éclairage public.
- L'installation de 3 tableaux interactif à l'école élémentaire.

Il y a des travaux de voirie, dont on a déjà les devis et qui nécessiteront des demandes de subventions :



- Rue de la Croix de Romont, il y aurait un enduit bicouche à poser entre la Rue de Mirecourt et les Transports Heilmann pour 45 000 euros

- Toujours Rue de la Croix de Romont, entre les Transports Heilmann et la ferme de Thierry Prétot nous aurions à traiter la rue avec de la grave bitume pour 25 000 euros.

- Restons dans la voirie avec un enduit bicouche Rue des Violettes pour 5500 euros et un traitement de l'impasse des Magnolias pour 18 000 euros.

Nous avons aussi les fenêtres situées coté Nord de l'école élémentaire à remplacer pour 25 000 euros ainsi que la toiture des deux préaux pour 30 000 euros.

Il y a aussi une rambarde de sécurité à fixer sur une murette, derrière la salle des fêtes.

Est-ce que tout ce que je viens d'énumérer sera inscrit dans le prochain budget, pas sûr ... en raison du manque de visibilité budgétaire.

Nous avons connaissance d'un projet porté par l'association Maurice Vissa dans une ancienne maison d'habitation, 1254 rue de la Gare.

C'est dans ce lieu que le 17 juillet 1944, Maurice Vissa, 17 ans, résistant dans l'îlot de Résistance Darnieulles-Uxegney-Les Forges a été arrêté par la Gestapo.

L'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal avait acheté tout un groupe de cités ouvrières dont celle-ci, il y a 10 ans.

Elle est en état d'abandon et à défaut de trouver un acquéreur, l'Office se verrait contraint de détruire le bâtiment.

Il ne paraît pas pensable à Sylvie Vissa, nièce de Maurice, de laisser un tel lieu symbolique se détruire.

Forts de ces recherches sur le parcours de Maurice Vissa et de ceux des autres résistants locaux, l'Association a été créée afin de venir en aide aux personnes qui souhaitent retracer le parcours de leur parent déporté.

D'autre part, elle a travaillé, en s'appuyant sur des relais locaux, sur la vie des cités des filatures Victor Perrin.

En conclusion, l'association Maurice Vissa s'est fixée un double objectif :

- 1) Lieu de documentations et de recherches sur la déportation.

## 2) Lieu de documentations et futur musée des cités ouvrières.

Deuxième projet qui va enfin devenir réalité, c'est la création d'un terrain de football synthétique et de pétanque stabilisé dans le complexe sportif d'Uxegney.

Les travaux seront lancés cette année et dureront 5 mois pour un coût de 630 000 euros TTC.

Au niveau de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, en plus de tout ce que vous pouvez savoir (on va dire comme ça, pour ne pas prolonger le discours), sachez qu'un éco-parc va surgir sur le territoire de Chavelot, face aux usines Norske Skog et Pavatex, de l'autre côté de la voie qui relie les deux ronds-points de Chavelot et d'Uxegney.

L'éco-parc qui va permettre de recevoir des entreprises et créer des emplois s'étendra sur environ, 51 hectares.

L'avancée du projet a été exposée au dernier conseil communautaire et plusieurs sociétés seraient intéressées.

Comme le dit, le président Heinrich, les premiers emplois ne sont pas à attendre avant après-demain.

Je terminerai ce discours par une annonce que j'ai faite lors du dernier conseil municipal.

Après 37 ans d'élus municipaux dont 31 ans de maire, je ne me représenterai pas pour un 7<sup>ème</sup> mandat en mars 2020.

Etre maire d'un village de notre taille n'est pas chose aisée.

Il nous faut être les « Couteaux Suisses » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout.

Par ailleurs, nous sommes aussi les « Fantassins de la République », en première ligne, pour faire face aux attentes et parfois au désarroi de nos concitoyens.

Nous sommes aussi confrontés à une pression de l'Etat à l'égard de nos communes qui n'est pas faite pour nous rassurer.

La baisse des dotations, les nombreuses volontés de transfert de compétences, la légitimité même de nos collectivités est remise en cause.

Le climat est loin d'être serein, le sort funeste de nos villages serait-il déjà programmé !

Les villageois doivent-ils être abandonnés au profit des citadins ?

La ruralité n'est pas une tare !

Comme les gilets jaunes, sa voix doit-être entendue et prise en compte car si elle ne représente plus que 20 % de la population, elle occupe encore près de 80 % du territoire national.

Il serait dommage que demain, nous ne soyons considérés que comme des « Don Quichotte » des temps modernes.

Pourtant l'attachement profond des Français à leur commune, quelque soit leur âge ou leur lieu de vie, nous renforce dans la conviction qu'affaiblir la commune est une faute.

L'exercice d'un mandat local est fondamentalement un engagement citoyen, mais la bonne volonté ne suffit plus car elle se trouve confrontée à la nécessité d'une technicité toujours plus approfondie.

Gérer une commune exige rigueur et professionnalisme : les textes juridiques et réglementaires ne cessent d'évoluer, jamais dans le sens de la simplification.

Certains domaines impliquent des arbitrages qui engagent la responsabilité des élus et celle de la commune.

Or, les maires ruraux, s'ils ont les mêmes obligations et les mêmes responsabilités que les élus des grandes villes, ne bénéficient ni de moyens comparables, ni d'experts auprès d'eux.

On parle souvent du maire, on le voit en photo dans la presse locale, on l'imagine en train de faire le beau, mais tout seul il n'est rien.

Tout ce qui se fait dans le village ne se réalise pas sur un coup de baguette magique mais grâce au travail et au travail acharné de ceux qui l'entourent, qui lui apportent leurs compétences, leur esprit volontaire et leur détermination et j'en profite pour remercier encore une fois toute mon équipe municipale, personnel communal, compris.

J'ai commencé, j'avais 36 ans et plein d'enthousiasme, ma fille Myriam avait un peu plus de 8 ans, mes jumeaux Lionel et Arnaud, 3 ans et demi mais 35 ans

plus tard, si eux trois ont grandi, plus avec leur mère qu'avec leur père, le maire que je suis est quelque peu essoufflé à mesure que j'avance dans le mandat.

J'en ai 71, beaucoup de choses ont changé et ma préoccupation première est l'avenir de notre commune mais il paraît que nous sommes les mauvais élèves de l'Union Européenne.

Certains pays, en un peu plus de 50 ans, ont baissé le nombre de leurs communes de plus de 70 % : la Belgique, le Royaume Uni, la Bulgarie, le Danemark.

Les Pays Bas sont à 57 %, l'Allemagne est à 41 %, la France n'est qu'à 5 % avec ses 35 400 communes.

L'Espagne qui a un peu près la même superficie que la France ne contient que 8108 communes, l'Italie en a un peu moins de 8000.

Appelons un chat, un chat, le trop de communes en France ne plait pas à la l'Union Européenne.

Il faut moins d'interlocuteurs... pour cela, il faut créer de plus grosses communes en fusionnant les petites et donner naissance à des villes nouvelles moyennant quelques avantages financiers.

On est loin de mes débuts d' élu !

Voilà ce que je voulais vous dire cet après-midi !

Il me reste à conclure ce discours, avant de remettre une médaille méritée de la Commune à Alain Clément.

Après l'année 2018 marquée par le centenaire de la fin des combats de la « Grande Guerre », souhaitons que l'année 2019 soit l'année du rassemblement des femmes et des hommes de France et d'Europe autour des valeurs de paix, de liberté et de respect des droits de l'homme.

Belle année 2019 à chacune et à chacun, beaucoup de réussite dans vos projets, une santé de fer et un bonheur sans faille !

Je vous remercie !

Serge COSSIN

Maire de Darnieulles

J'appelle donc Alain CLEMENT

Alain commence le judo par une ceinture blanche à la naissance du club, en 1974, un club qui avait à ses débuts, Nicole Chagué comme entraîneur et René André comme président. Alain avait 9 ans.

Le sérieux, la combativité font qu'Alain gravira les plus hautes marches en un temps record :

Ceinture jaune en 1975, ceinture orange en 1976, ceinture verte en 1977, ceinture bleue en 1979, ceinture marron en 1980, ceinture noire 1<sup>er</sup> dan en 1982 à 17 ans, ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan en 1986 à 21 ans, ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan en 1992 à 27 ans.

Entre-temps, il passe officiellement entraîneur en 1986 à 21 ans et en 1988, alors qu'il n'a que 23 ans, il a en charge toutes les catégories d'âges.

Il ne se contentera pas d'être simplement entraîneur, il deviendra aussi arbitre départemental en 1983 à 18 ans puis régional en 1990 à 25 ans, interrégional en 1997 puis arbitre national en mai 2002 à 37 ans.

Sa générosité ne s'arrête pas là car il est membre du comité des Vosges depuis 31 ans et il s'occupe toujours de la formation et des calendriers sportifs du Département.

Il a aujourd'hui 53 ans, les années passent mais,

- sa passion pour le judo est toujours intact !
- son engagement pour le club de Darnieulles, infaillible !

Cette médaille est totalement méritée. Félicitations Alain !

Serge COSSIN

Maire de Darnieulles

